

FICHE DE PRÉSENTATION

SUJET :	SERVICE DE DÉNEIGEMENT ET D'ENTRETIEN DES TERRAINS – LOT 1 POUR L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL (HSCM) ET LE RÉSEAU LOCAL DE SERVICES DE SANTÉ DU NORD-DE-L'ÎLE (RLS DU NORD-DE-L'ÎLE)
----------------	---

CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Section complétée par la DG	Date	Décision	Consentement	Discussion	Information
Conseil d'administration du :	27/09/2017		X		
• Comité de vérification	20/09/2017	X			

COMITÉS :	Date	Décision	Consentement	Discussion	Dépôt pour Info	CA *
COMITÉ DE RÉGIE						
COMITÉ DE DIRECTION						
• Administration/soutien						
• Affaires cliniques						
• Affaires universitaires						

PERSONNE RESPONSABLE :	M. Frédéric Cossette	DURÉE :	-----
DIRECTION :	Direction des Services techniques		

DOCUMENT (S) : (autres que la fiche de présentation)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	POWERPOINT :	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
--	---	---------------------	---

A. DESCRIPTION SOMMAIRE (données de base, enjeux, position des parties intéressées, solutions possibles, autres informations pertinentes) :
<p>Le Service d'entretien et d'exploitation des immeubles de l'Ouest doit procéder à l'acquisition de services de déneigement et d'entretien des terrains pour le secteur ouest — Lot 1 de l'appel d'offres. Ce lot couvre les installations suivantes : Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, Hôpital en santé mentale Albert-Prévost, CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci, CHSLD Saint-Joseph-de-la-Providence, CLSC Bordeaux-Cartierville, CHSLD Saint-Laurent, CLSC Saint-Laurent, CHSLD de Cartierville et le CHSLD des Bâtisseurs.</p> <p>Le lot 1 représente un montant supérieur à 1 000 000,00 \$ et doit être présenté dans la fiche pour approbation au conseil d'administration. Pour les lots 2 et 3, les contrats à octroyer sont inférieurs à 1 000 000,00 \$ et s'élèvent respectivement au montant de 921 279,60 \$ et 937 410,00 \$. Suite à des appels d'offres publics, ces contrats ont été octroyés en conformité avec nos politiques en vigueur. Ainsi, ils ne sont pas présentés dans cette fiche.</p> <p>Le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM) est un vaste territoire et pour assurer un service rapide et de meilleure qualité dans les situations d'urgence sur chacune des installations, les contrats sont octroyés par secteur. Si le secteur est trop grand, le déneigement ne sera pas efficace considérant la distance à parcourir. De plus, en cas de sous-performance d'un entrepreneur, le CIUSSS NIM aura des options de gestion pour répondre rapidement.</p>

Un appel d'offres public (CNMTL2016-073) a été lancé sur le SÉAO le 19 juin 2017 et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 18 juillet 2017 à 11 h.

Pour ce lot, deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission, soit :

- Les Entreprises Daniel & fils inc. : 1 470 000,00 \$, avant taxes
- Les Paysagiste Ampro inc. (9185-0628 QC inc.) : 5 546 221,13 \$, avant taxes.

B. SOLUTION RECOMMANDÉE : (si le dossier est présenté au conseil d'administration, indiquez également les autres scénarios qui ont été envisagés)

Nous avons retenu l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit, Les Entreprises Daniel & fils inc., pour un contrat de déneigement et d'entretien des terrains d'une valeur de 1 470 000,00 \$, avant taxes, pour une durée de cinq (5) ans.

Conformément à la politique d'approvisionnement en biens et services DRF-0001 du CIUSSS NIM, il est nécessaire d'obtenir l'approbation du conseil d'administration pour autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer un contrat d'une valeur supérieure à un 1 000 000,00 \$. Le contrat débutera au 1^{er} novembre 2017 et prendra fin au 31 octobre 2022.

C. ÉVALUATION DES IMPACTS ET DES RISQUES (directions concernées, impacts financiers, impacts sur clientèle, risques, etc.) :

- Sur une période de cinq (5) ans, le coût du contrat de déneigement et d'entretien des terrains est de 1 470 000,00 \$, avant taxes, de la compagnie Les Entreprises Daniel & fils inc. Il n'y a pas d'impact budgétaire donc pas de risques financiers.
- Une rencontre avec le soumissionnaire retenu, Les Entreprises Daniel & fils inc., a eu lieu pour valider sa capacité à fournir les services. Après vérification, il apparaît que les références, le nombre d'employés et les différents équipements que possède la compagnie nous confirment sa capacité à exécuter le contrat selon le devis technique.
- Le contrat de service clé en main inclut certains éléments additionnels comparés au contrat précédent pour une meilleure qualité de service. Ce contrat inclut le ramassage des mégots de cigarette, le changement des sacs de vidanges et le ramassage de la neige.
- Le résultat global de cet appel d'offres qui comprenait trois lots (l'Ouest, le centre et l'Est de Montréal) permettra des économies de 450 000,00 \$ sur cinq (5) ans:

Entreprise	Lot	Coûts annuels	Coût sur 5 ans (2017 à 2022)
Les entreprises Daniel et fils	Lot #1	294 000 \$	1 470 000 \$
Les entreprises Tony Di Feo	Lot #2	184 250 \$	921 250 \$
Les pavages Dançar	Lot #3	<u>187 482 \$</u>	<u>937 410 \$</u>
Total des coûts 2017 à 2022		665 732 \$	3 328 660 \$
Total des coûts antérieurs		<u>755 732 \$</u>	<u>3 778 660 \$</u>
Économies CIUSSS NIM des nouveaux contrats		<u>90 000 \$</u>	<u>450 000 \$</u>

D. RÉOLUTION PROPOSÉE (si le sujet est à présenter au conseil d'administration)

ATTENDU QUE le CIUSSS NIM doit procéder à l'acquisition de services de déneigement et d'entretien des terrains pour le secteur ouest — Lot 1 — Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal et le RLS du Nord-de-l'Île;

ATTENDU QUE à la suite d'un appel d'offres public, deux (2) entreprises ont déposé leur soumission pour le lot 1. L'offre du plus bas soumissionnaire conforme a été retenue soit, la compagnie Les Entreprises Daniel & fils inc.;

ATTENDU QUE le contrat débutera au 1^{er} novembre 2017 et prendra fin au 31 octobre 2022;

ATTENDU QUE le coût du contrat de déneigement et d'entretien des pelouses est de 1 470 000,00 \$, avant taxes, pour une durée de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la compagnie "Les Entreprises Daniel & fils inc." nous a démontré sa capacité à exécuter le contrat selon le devis technique.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommande par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer le contrat avec l'entrepreneur « Les Entreprises Daniel & fils inc. » au montant de 1 470 000,00 \$, avant taxes, pour l'acquisition de services de déneigement et d'entretien des terrains – Lot 1 — Installation de l'Hôpital du Sacré-de-Montréal et du RLS du Nord-de-l'Île.